

Verre plat : CONNAITRE ET CHOISIR LES PRODUITS VERRIERS

OBJECTIFS

Différencier les produits verriers (verre plat) et leurs applications, les connaître et savoir les utiliser ou les conseiller.

DEROULE

1. Découverte du produit verrier

- Historique
- Fabrication du verre
- Élaboration du verre
- Évolution du produit verrier

2. Technique de décoration du verre plat

- Procédés à chaud
- Procédés à froid

3. Généralités sur les vitrages

- La transparence
- Les propriétés mécaniques
- Les propriétés optiques et énergétiques
- Les propriétés thermiques
- Les propriétés acoustiques
- Les propriétés physiques

4. Façonnage des verres

- Façonnage des bords
- Verres entaillés
- Verres découpés en forme

5. Produits verriers spécifiques

- Dalles de planchers, escaliers
- Portes en verre
- Systèmes de façades
- Briques de verre
- Garde-corps

6. Certification et réglementation

- Ceko
- RT 2012

7. Protection et sécurité

- Protection des biens et des personnes
- Protection incendie

Moyens pédagogiques / ressources

- Support de cours : powerpoint, échantillons de produits verriers et vidéos sur la fabrication, la transformation du verre et les nouveautés, visites d'ateliers
- Guides et fiches techniques
- Vidéoprojecteur

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Évaluations et contrôle des connaissances : (QCM, questions/réponses) à chaud et à froid
- Attestations de stage

- > Adaptation au poste de travail
- > Développement de l'emploi
- > Maintien dans l'emploi
- > Développement des compétences

Public concerné

Tout Public : personnel d'entreprise de miroiterie, menuiserie aluminium, métallerie, bureaux d'études, architectes

Prérequis

Aucun

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateur

Jean-Christian Thénier



Durée

2 jours (16h)

Lieu / accès

Voir calendrier annuel
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs par stagiaire

(déjeuners inclus)
Adhérents / partenaires
840 €ht

Non adhérents
1 200 €ht

Intra-entreprise : nous consulter

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

CCPV CONNAITRE ET CHOISIR LES PRODUITS VERRIERS

- | | |
|-------------------------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> 14 et 15 octobre | Paris |
| <input type="checkbox"/> 3 et 4 octobre | Nantes |
| <input type="checkbox"/> 5 et 6 novembre | Bordeaux |
| <input type="checkbox"/> 4 et 5 décembre | Lyon |

Intéressé par une autre période ou une autre région/ville :
(voir calendrier annuel)

ENTREPRISE :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Personne chargée du dossier :	
N° SIRET :	Code APE :
Téléphone :	Fax :
Mail :	Portable stagiaire :
Prénom - Nom et fonction des participants :	
1.....	2.....
3.....	4.....
ANNULATION ET REMBOURSEMENT	<i>Signature du responsable de formation, RH ou chef d'entreprise et cachet de l'entreprise</i>
<i>Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.</i>	
Fait à	le

Adresse de facturation (entreprise ou opca ?):
.....
(vous pouvez également nous transmettre par mail la copie de la demande de subrogation ou l'accord reçu par votre OPCA)

Tarifs : **Tarif par salarié – déjeuner inclus**
 2 jours 840 € HT soit 1008 TTC pour les sociétés adhérentes et partenaires
 2 jours 1200 € HT soit 1440 TTC pour les sociétés non adhérentes

Rappel Envoyer à votre OPCA votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.
Joindre un chèque à l'ordre de [FFPV Conseil et formation](http://ffpv.org) de 50 % pour confirmer l'inscription.

Conditions Générales

Au moment de votre inscription, contactez votre OPCA Organisme Collecteur du fond de Formation continue pour la prise en charge du stage.
Conditions d'ouverture : Nombre de participants : 6 minimum, trois semaines avant la date du stage. Douze maximum. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à 6. **Dispositions financières :** L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre des présentes conditions, ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité de ces actions.
Modalités de règlement : Un chèque d'arrhes de 50 % du montant global TTC de la formation avec le bulletin d'inscription. Soit :
 - Société adhérente/partenaire à la FFPV 840,00 € HT soit 1008 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
 - Non-adhérente 1200,00 € HT soit 1440 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
Conditions d'annulation : Le solde dû, soit les 50 % restant, sera facturé dès la fin du stage. En cas d'annulation moins de **dix jours** avant le déroulement du stage, les arrhes ne seront pas restitués, l'entreprise aura la possibilité de s'inscrire au stage suivant. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à **six**.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 5757275**

CONNAÎTRE ET SAVOIR CONSEILLER LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE FAÇADES VITRÉES (Verre plat)

OBJECTIFS

Définition des différents systèmes de façades vitrées.
Focus sur les bonnes pratiques pour éviter les désordres.

DEROULE

1. Les façades légères classiques

- Les murs-rideaux traditionnels
- Les façades VEA, VEC, VEP, à clames

2. Autres façades

- Les façades respirantes, double-peau, ventilées, végétalisées
- Les façades photovoltaïques, produisant de l'énergie

3. Les verrières

- Techniques et produits

4. Généralités sur Les vitrages

- Historique : de l'antiquité à nos jours
- La fabrication du verre : composition, float
- La transformation du verre : isolant, feuilleté, trempé, couches, protection, sécurité
- Le matériau verre : les propriétés, les performances
- Évolution du produit verrier : les verres du futur

5. Produits verriers spécifiques

- Dalles de planchers, escaliers
- Portes en verre
- Briques de verre
- Tuiles de verre
- Garde corps

6. Certification et réglementation

- CEKAL
- RT 2012

7. Bonnes pratiques

- Assurer les étanchéités
- Gérer le transfert de vapeur d'eau
- Isoler en hiver et protéger en été
- Protéger contre la propagation du feu
- Limiter la transmission du bruit
- Gérer les mouvements du bâtiment
- Assurer la sécurité

Moyens pédagogiques / ressources

- Support de cours illustré, clé usb, diaporamas, vidéos.
- Echantillons de produits verriers, lexique.

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Évaluations et contrôle des connaissances : (QCM, questions/réponses) à chaud et à froid
- Attestations de stage

> Adaptation au poste de travail

> Développement de l'emploi

> Maintien dans l'emploi

> Développement des compétences

Public concerné

Toute personne en relation avec les produits constituant les enveloppes vitrées du bâtiment, les murs-rideaux, les différents types de façades, les vitrages.

Prérequis

Connaissance des produits verriers.

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateur

Jean-Christian Thénier



Durée

2 jours (16h)

Lieu / accès

Voir calendrier annuel
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs par stagiaire

(déjeuners inclus)
Adhérents / partenaires
840 €ht

Non adhérents

1 200 €ht

Intra-entreprise : nous consulter

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

Stage Les différents systèmes de FACADES VITREES

nous contacter

Intéressé par une autre date ou une autre région/ville :
voir calendrier annuel

ENTREPRISE :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Personne chargée du dossier :	
N° SIRET :	Code APE :
Téléphone :	Fax :
Mail :	Portable stagiaire :
Prénom - Nom et fonction des participants :	
1.....	2.....
3.....	4.....
ANNULATION ET REMBOURSEMENT <i>Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.</i>	Signature du responsable de formation, RH ou chef d'entreprise et cachet de l'entreprise
Fait à	le

Adresse de facturation (entreprise ou opca ?):
.....
(vous pouvez également nous transmettre par mail la copie de la demande de subrogation ou l'accord reçu par votre OPCA)

Tarifs : **Tarif par salarié – déjeuner inclus**
 2 jours 840 € HT soit 1008 TTC pour les sociétés adhérentes et partenaires
 2 jours 1200 € HT soit 1440 TTC pour les sociétés non adhérentes

Rappel Envoyer à votre OPCA votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.
Joindre un chèque à l'ordre de FFPV Conseil et formation de **50 % pour confirmer l'inscription.**

Conditions Générales

Au moment de votre inscription, contactez votre OPCA Organisme Collecteur du fond de Formation continue pour la prise en charge du stage.
Conditions d'ouverture : Nombre de participants : 6 minimum, trois semaines avant la date du stage. Douze maximum. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à 6. **Dispositions financières :** L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre des présentes conditions, ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité de ces actions.
Modalités de règlement : Un chèque d'arrhes de 50 % du montant global TTC de la formation avec le bulletin d'inscription. Soit :
 - Société adhérente/partenaire à la FFPV 840,00 € HT soit 1008 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
 - Non-adhérente 1200,00 € HT soit 1440 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
Conditions d'annulation : Le solde dû, soit les 50 % restant, sera facturé dès la fin du stage. En cas d'annulation moins de **dix jours** avant le déroulement du stage, les arrhes ne seront pas restitués, l'entreprise aura la possibilité de s'inscrire au stage suivant. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à six.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 5757275

LES APPLICATIONS DU VERRE EN INTERIEUR

OBJECTIFS

Développer ses compétences pour l'agencement intérieur

DEROULE

Applications du verre en intérieur et règles Professionnelles

(option) Mise en oeuvre - calcul et installation pratique

L'agencement intérieur, les produits verriers et techniques d'ouvrages

- Les produits verriers en intérieur
- Collage UV
- Garde-corps
- Planchers et marches d'escaliers en verre
- Installations en verre trempé (pare-douches, portes sur pentures, etc..)
- Aquariums, bassins
- Verres décoratifs laqués et miroirs

Étude de conception pratique – choix et prescription

- Atelier manuel. Cas concret de pose (prévoir EPI)
- Pare-douche
- Marches d'escalier, plancher et garde-corps en verre

Moyens pédagogiques / ressources

- Support de cours 250 à 300 pages – vidéoprojecteur
- Photos - Echantillons de produits verriers et vidéos
- Plan 3D – cas pratiques de pose (escaliers, gardes corps, cabine douche)
- Exemples pour calculs et fiches Techniques (collages UV – garde-corps - planchers verre, installation en verre trempé, bassins)
- Mise en œuvre - montage

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Évaluations et contrôle des connaissances : (QCM, questions/réponses) à chaud et à froid
- Attestations de stage

> Adaptation au poste de travail

> Développement de l'emploi

> Maintien dans l'emploi

> Développement des compétences

Public concerné

Commerciaux, prescripteurs, poseurs, concepteurs, chargés d'affaires

Prérequis

Expérience en miroiterie (pose ou étude) ou connaissance des produits verriers

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateur

Olivier Douard



Durée

2 jours (16h) ou 1 jour

Lieu / accès

Paris ou Yzeure
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs par stagiaire

(déjeuners inclus)
Adhérents / partenaires
840 €ht 2 j
600 €ht 1 j
Non adhérents
1 200 €ht 2 j
860 €ht 1 j

Intra-entreprise : nous consulter

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

LES APPLICATIONS DU VERRE EN INTERIEUR

16 et 17 octobre Yzeure

Intéressé par une autre période ou une autre région/ville :

ENTREPRISE :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Personne chargée du dossier :	
N° SIRET :	Code APE :
Téléphone :	Fax :
Mail :	Portable stagiaire :
Prénom - Nom et fonction des participants :	
1.....	2.....
3.....	4.....
ANNULATION ET REMBOURSEMENT <i>Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.</i>	Signature du responsable de formation, RH ou chef d'entreprise et cachet de l'entreprise
Fait à	le

Adresse de facturation (entreprise ou opca ?):

(vous pouvez également nous transmettre par mail la copie de la demande de subrogation ou l'accord reçu par votre OPCA)

Tarifs : **Tarif par salarié – déjeuner inclus**

2 jours 840 € HT soit 1008 TTC

pour les sociétés adhérentes et partenaires

2 jours 1200 € HT soit 1440 TTC

pour les sociétés non adhérentes

Rappel Envoyer à votre OPCA votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.

Joindre un chèque à l'ordre de **FFPV Conseil et formation** de **50 % pour confirmer l'inscription.**

Conditions Générales

Au moment de votre inscription, contactez votre OPCA Organisme Collecteur du fond de Formation continue pour la prise en charge du stage.
Conditions d'ouverture : Nombre de participants : 6 minimum, trois semaines avant la date du stage. Douze maximum. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à 6. **Dispositions financières :** L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre des présentes conditions, ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité de ces actions.
Modalités de règlement : Un chèque d'arrhes de 50 % du montant global TTC de la formation avec le bulletin d'inscription. Soit :
- Société adhérente/partenaire à la FFPV 840,00 € HT soit 1008 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
- Non-adhérente 1200,00 € HT soit 1440 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
Conditions d'annulation : Le solde dû, soit les 50 % restant, sera facturé dès la fin du stage. En cas d'annulation moins de **dix jours** avant le déroulement du stage, les arrhes ne seront pas restitués, l'entreprise aura la possibilité de s'inscrire au stage suivant. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à **six**.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 5757275

POSEURS, ACQUERIR LES TECHNIQUES ET RÈGLES DE MISE EN ŒUVRE POUR LES PRODUITS VERRIERS

OBJECTIFS

Renforcer l'expertise métier des poseurs de façon à ce qu'ils puissent acquérir les caractéristiques des nouveaux produits verriers qui vont modifier leur méthode de travail.

Valoriser les poseurs en contact avec la clientèle afin de satisfaire celle-ci techniquement.

DEROULE

• Présentation rapide des produits verriers :

float, isolant, trempé, feuilleté, principe des couches métalliques, protection feu, etc.

• Comprendre les règles de mise en œuvre :

les principes des DTU 39, DTU 36.5, DTU 33.1 et autres normes concernant nos produits.

- Jeu de feuillure
- Calage des vitrages
- façonnage minimum etc.

• Sinistralité et pathologies du verre :

les problèmes fréquemment rencontrés, sollicitation des stagiaires poseurs qui pourraient nous faire profiter de leurs expériences vécues

• Sécurité dans la manutention et la pose du verre :

les vitrages sont de plus en plus grands, avec de moins en moins d'encadrements, et toujours aussi fragiles, les poseurs devront maîtriser les moyens de manutention, le poids de ces ouvrages, sans provoquer de casses et d'accidents.

• Technique produits spéciaux : VEC, VEA, dalles et escaliers,

• Les vitrages du futur : quels seront les verres que nous utiliserons après les années 2020, leur évolution depuis les années 2000

Moyens pédagogiques / ressources

- Support de cours illustré, clé usb, diaporamas, vidéos.
- Echantillons de produits verriers, lexique.

Modalités de suivi

- Mise en œuvre / pratique : coupe
- Feuille d'émargement
- Évaluations et contrôle des connaissances (compréhension des objectifs, contenu, modalités et méthodes, pédagogie, environnement matériel)
- Attestation de stage

> Adaptation au poste de travail

> Sécurisation du poste de travail

> Réduction des accidents au travail

> Prévention des risques

> Maintien dans l'emploi

Public concerné

Poseurs menuiserie aluminium verre, Vitrages

Prérequis

poseurs confirmés ou ayant des connaissances en produits verriers

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateurs

Olivier Douard
Jean-Christian Theniere

Durée

1 jour (8h)

Lieu / accès

Voir calendrier
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs

(déjeuners inclus)
Adhérents / partenaires
600 €ht

Non adhérents

840 €ht

(intra-entreprise possible)

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

Stage POSEURS, acquérir les techniques et règles de mise en oeuvre pour les produits verriers

11 décembre / Lyon

25 octobre / Avignon

Intéressé par une autre date ou une autre région/ville :
voir calendrier annuel

ENTREPRISE :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Personne chargée du dossier :	
N° SIRET :	Code APE :
Téléphone :	Fax :
Mail :	Portable stagiaire :
Prénom - Nom et fonction des participants :	
1.....	2.....
3.....	4.....
ANNULATION ET REMBOURSEMENT <i>Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.</i>	Signature du responsable de formation, RH ou chef d'entreprise et cachet de l'entreprise
Fait à	le
Adresse de facturation (entreprise ou opca ?): (vous pouvez également nous transmettre par mail la copie de la demande de subrogation ou l'accord reçu par votre OPCA)	

Tarifs : **Tarif par salarié – déjeuner inclus**

2 jours 840 € HT soit 1008 TTC

pour les sociétés adhérentes et partenaires

2 jours 1200 € HT soit 1440 TTC

pour les sociétés non adhérentes

Rappel Envoyer à votre OPCA votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.
Joindre un chèque à l'ordre de FFPV Conseil et formation de **50 % pour confirmer l'inscription.**

Conditions Générales

Au moment de votre inscription, contactez votre OPCA Organisme Collecteur du fond de Formation continue pour la prise en charge du stage.
Conditions d'ouverture : Nombre de participants : 6 minimum, trois semaines avant la date du stage. Douze maximum. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à 6. **Dispositions financières :** L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre des présentes conditions, ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité de ces actions.
Modalités de règlement : Un chèque d'arrhes de 50 % du montant global TTC de la formation avec le bulletin d'inscription. Soit :
- Société adhérente/partenaire à la FFPV 840,00 € HT soit 1008 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
- Non-adhérente 1200,00 € HT soit 1440 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
Conditions d'annulation : Le solde dû, soit les 50 % restant, sera facturé dès la fin du stage. En cas d'annulation moins de **dix jours** avant le déroulement du stage, les arrhes ne seront pas restitués, l'entreprise aura la possibilité de s'inscrire au stage suivant. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à **six**.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 5757275

CONNAITRE LA NORME DTU39 TRAVAUX DE MIROITERIE, VITRERIE

OBJECTIFS

Apprendre et maîtriser le DTU 39 et savoir concevoir ou prescrire des travaux de miroiterie conformément au DTU 39.

DEROULE

Cahier des clauses techniques

- Système d'étanchéité des feuillures
- Supports de vitrages
- Calage des vitrages
- Transport, Stockage, Manutention
- Mise en œuvre
- Terminologie

Cahier des clauses spéciales

- Définitions des charges dues à l'entrepreneur du lot miroiterie
- Règlement des contestations en cas d'insuffisances de données essentielles

Critères Généraux de Choix des Matériaux

- Verres de base, vitrages isolants, vitrages feuilletés
- Garniture d'étanchéité
- Parclofes
- Normes et Marquage CE

Mémento de sécurité

- Sécurité vis-à-vis des risques de heurts, de chutes de morceaux de verre, de chutes de personnes dans le vide
- Sécurité vis-à-vis des agressions (vandalisme, effraction, tirs d'armes à feu, explosion)
- Sécurité vis-à-vis des événements naturels exceptionnels (avalanches, séismes, cyclones)
- Dispositions relatives à certains types d'ouvrages vis-à-vis de la sécurité des occupants (locaux scolaires, sportifs, établissements publics)

Mémento calcul des contraintes thermiques

- Évaluation et prévention des risques de casse d'origine thermique

Mémento calculs

- Calcul des épaisseurs de vitrage, vérification en déformation
- Logiciel de la FFPV

Moyens pédagogiques / ressources

- Support de cours, calculatrice.
- Exemples pour calculs et fiches sécurité.
- Visuels sous forme de diapos, vidéoprojecteur.

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement
- Évaluations et contrôle des connaissances : (QCM, questions/réponses) à chaud et à froid
- Attestations de stage

- > Adaptation au poste de travail
- > Développement de l'emploi
- > Maintien dans l'emploi
- > Développement des compétences

Public concerné

Techniciens, chargés d'affaires, commis, technicos-commerciaux, prescripteurs...

Prérequis

Connaissance des produits verriers.

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateur

Olivier Douard



Durée

2 jours (16h)

Lieu / accès

Voir calendrier annuel
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs par stagiaire

(déjeuners inclus)
Adhérents / partenaires 840 €ht

Non adhérents
1 200 €ht

Intra-entreprise : nous consulter

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

Stage DTU 39

- 19 et 20 septembre / Nancy
 25 et 26 septembre / Paris
 9 et 10 octobre / Nantes
 20 et 21 novembre / Lyon
 4 et 5 décembre / Paris

Intéressé par une autre date ou une autre région/ville :
voir calendrier annuel

ENTREPRISE :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Personne chargée du dossier :	
N° SIRET :	Code APE :
Téléphone :	Fax :
Mail :	Portable stagiaire :
Prénom - Nom et fonction des participants :	
1	2
3	4
<p>ANNULATION ET REMBOURSEMENT</p> <p>Toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, ne donnera lieu à aucun remboursement. Nous ne retiendrons aucune somme pour frais administratifs. Cette somme sera à valoir, dans un délai limite de 6 mois, sur une session du même stage. Voir conditions générales en pied de page.</p>	<p>Signature du responsable de formation, RH ou chef d'entreprise et cachet de l'entreprise</p>
Fait à	le
Adresse de facturation (entreprise ou opca ?):	
(vous pouvez également nous transmettre par mail la copie de la demande de subrogation ou l'accord reçu par votre OPCA)	

Tarifs : *Tarif par salarié – déjeuner inclus*

- 2 jours 840 € HT soit 1008 TTC pour les sociétés adhérentes et partenaires
 2 jours 1200 € HT soit 1440 TTC pour les sociétés non adhérentes

Rappel Envoyer à votre OPCA votre demande de prise en charge AVANT le début du stage.
Joindre un chèque à l'ordre de **FFPV Conseil et formation** de 50 % pour confirmer l'inscription.

Conditions Générales

Au moment de votre inscription, contactez votre OPCA Organisme Collecteur du fond de Formation continue pour la prise en charge du stage.

Conditions d'ouverture : Nombre de participants : 6 minimum, trois semaines avant la date du stage. Douze maximum. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à 6. **Dispositions financières :** L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre des présentes conditions, ainsi qu'à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité de ces actions.

Modalités de règlement : Un chèque d'arrhes de 50 % du montant global TTC de la formation avec le bulletin d'inscription. Soit :

- Société adhérente/partenaire à la FFPV 840,00 € HT soit 1008 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC
- Non-adhérente 1200,00 € HT soit 1440 € TTC par personne et par jour – Arrhes 50% TTC

Conditions d'annulation : Le solde dû, soit les 50 % restant, sera facturé dès la fin du stage. En cas d'annulation moins de **dix jours** avant le déroulement du stage, les arrhes ne seront pas restitués, l'entreprise aura la possibilité de s'inscrire au stage suivant. L'organisme se réserve le droit de reporter une formation, si le nombre d'inscrits, **trois semaines** avant la date prévue du stage, est inférieur à **six**.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **11 75 5757275**

GESTES ET POSTURES A ADOPTER POUR LA MANUTENTION DU VERRE

OBJECTIFS

- Être capable de manutentionner, conditionner et stocker tous types de produits verriers de toute taille et de toute nature (mécaniquement et manuellement).
- Adopter les bonnes postures, les bons gestes grâce à des solutions simples, pratiques et utiles.

DEROULE

- Identification des risques liés à l'activité physique dans les métiers du verre depuis la transformation industrielle jusqu'à l'installation sur chantier.
- Intégration des notions de prévention (exposition, danger, principes généraux de prévention...).
- Connaissance de l'anatomie (squelette, muscles, colonne vertébrale, disques, pathologies...).
- Identification des gestes répétés, des efforts importants et des postures contraignantes dans les métiers du verre.
- Exercices concrets (photos et films en situations réelles en atelier, sur site ou en salle).
- Retours d'expérience par groupe.
- Ebauche de fiche par groupe (les stagiaires réfléchissent à un contenu pour la suite du programme).
- Evaluation des situations photographiées et filmées.
- Rédaction d'une fiche de principe d'économie d'effort et de sécurité physique ou fiche de manipulation/manutention, ou fiche du poste du personnel présent, ou autres fiches suivant les besoins exprimés par le client.
- Prise de conscience des éléments contraignants et étude de l'aménagement dimensionnel des postes de travail dans les métiers du verre.
- Entraînement aux gestes types.
- Mise en forme des fiches bonnes pratiques des gestes, des efforts et des postures.

Moyens pédagogiques / ressources

- Exercices pratiques avec charges et équipements lourds ou encombrants (menuiseries – plaques de verre - palonnier - chariots – bidons - cartons, casiers...)
- Démystification des textes de loi avec des schémas, des dessins et des libellés simples métiers.
- Réflexion en groupe sur des propositions de solutions concrètes de prévention.
- Clé USB incluant les supports de cours, textes réglementaires, masques à compléter ou à mettre à jour et de nombreuses solutions prévention métier.

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement, attestation de stage.
- Évaluations et contrôle des connaissances : (QCM, questions/réponses) à chaud et à froid

> Adaptation au poste de travail
> Sécurité du poste de travail
> Réduction des accidents au travail
> Prévention des risques
> Maintien dans l'emploi

Public concerné

Toute personne effectuant de la manutention et de la manipulation de produits verriers ou de charges

Prérequis

Aucun

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateur

Michel Rami



Durée

1 jour (8h)

Lieu / accès

Locaux du client
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs intra entreprise

Forfait jour adhérents / partenaires
1980 €ht

Non adhérents
2 550 €ht

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

DECOUPER, FACONNER DU VERRE

OBJECTIFS

Manipuler du verre plat, effectuer des coupes droites ou en formes, des encoches.

Maîtriser le perçage, réaliser des doucis (chantier), des joints doucis, chanfrein (atelier). Couper différentes formes et maîtriser la coupe des produits en fonction de leur épaisseur. Connaître les outils, nettoyer, conditionner, stocker les produits, organiser la gestion des déchets. Allier technique et sécurité pour une meilleure maîtrise de la coupe du verre.

DEROULE

Coupe droite

- Questionnaire à choix multiple : Épaisseur de glace, outillage de découpe, produits verriers de sécurité, choix de produits verriers pour l'isolation thermique, etc.
- Manutention manuelle pour le stockage, le déstockage, et le couché sur table de coupe : format de volume verrier : 2000 x 1100 (seul et à deux hommes).
- Découpe rectiligne avec équerre à écharpe, règle à ventouses et équerre double à glissière sur les produits suivants :
 - ➔ Glace claire d'épaisseur 4 mm, 6 mm, 8 mm, 10 mm,
 - ➔ Imprimé clair d'épaisseur 4 mm et 6 mm,
 - ➔ Verre feuilleté 44.2,
 - ➔ Verre armé petites mailles d'épaisseur 6mm,
 - ➔ Glace argentée d'épaisseur 4 mm,
 - ➔ Vitrage réfléchissant d'épaisseur 6 mm.

Coupe de formes

- Découpe de formes (chapeau de gendarme....) et encoches à la main et/ou avec un outillage électroportatif sur différents types de vitrages :
 - ➔ encoche de coin rond,
 - ➔ encoche demi ronde,
 - ➔ encoche «coin grec»,
 - ➔ encoche passe billet.
- Façonnage de chantier : joint douci avec ponçeuse à bande (tank).
- Nettoyage des produits verriers, conditionnement et stockage : réalisations d'un gabarit de synthèse.
- Façonnage en atelier
 - ➔ joint douci avec machine à bande,
 - ➔ joint et chanfrein avec une rectiligne,
 - ➔ réalisation de perçage avec perceuse fixe (mèche carotte),
 - ➔ réalisation de perçage avec perceuse à accus (mèche éclair).

Moyens pédagogiques / ressources

- Programme théorique et exercices adaptés en fonction du niveau des participants
- Produits verriers, différentes épaisseurs
- Exercices pratiques, réalisation de gabarits, utilisation de perceuse, ponçeuse, façonneuse
- Supports avec photos

Modalités de suivi

- Mise en œuvre / pratique : coupe
- Feuille d'émergence
- Évaluations et contrôle des connaissances (compréhension des objectifs, contenu, modalités et méthodes, pédagogie, environnement matériel)
- Attestation de stage

- > Adaptation au poste de travail
- > Sécurité du poste de travail
- > Réduction des accidents au travail
- > Prévention des risques
- > Maintien dans l'emploi

Public concerné

Miroitiers, vitriers ou menuisiers, débutants ou salariés souhaitant se perfectionner

Prérequis

S'équiper de protection de sécurité – compléter le questionnaire de niveau

Diagnostic et étude de votre besoin

Nous contacter avant l'inscription

Formateur

Ets Lucas de Nehou
Expérience au sein d'établissements scolaires et centres de formation professionnelle.

Durée

2 jours (16h)

Lieu / accès

Ateliers professionnels Lucas de Nehou
Accueil et accès handicapés : nous contacter

Tarifs

(déjeuners inclus)
Adhérents / partenaires
840 €ht

Non adhérents

1 200 €ht

(intra-entreprise possible)

Prise en charge

Contactez votre opca pour toute étude de prise en charge financière, pièces à fournir : programme ci-joint et convention de formation

Récapitulatif des programmes

- > CCPV Connaître et choisir les produits verriers
- > DTU 39 connaître la norme DTU 39 travaux de miroiterie vitrerie
- > Les applications du verre en intérieur
- > Poseurs, acquérir les techniques et règles de mise en œuvre pour les produits verriers
- > Savoir conseiller les différents systèmes de façades vitrées
- > Gestes et postures à adopter pour la manutention du verre
- > Découper, façonner du verre
- > Convention collective miroiterie
Environnement juridique du droit du travail
- > Dépôt de couches et décoration (avec Cerfav)
- > Collage et adhésion des produits verriers (avec Cerfav)
- > Identification des origines de casse (avec Cerfav)
- > IT 249 relative aux façades (avec Efectis)
- > La fabrication des menuiseries feu (avec Efectis)
- > La pose des menuiseries feu et leur entretien (avec Efectis)

Et de nouveaux projets à découvrir, pour répondre à vos problématiques et interrogations du quotidien !

www-ffpv-conseil-formation.com

Obtenir les dates de formation
2019 et le catalogue complet

info@ffpv.org

01 40 55 13 51